

[24]

Grandson sort le porte-monnaie pour sauver sa supérette

La Municipalité va verser une aide financière à Volg pour que le principal magasin du village reste un an de plus, le temps de trouver une solution.



Fabien Lapierre

Publié: 02.02.2023, 18h31



Sur une année, la hausse de loyer demandée par le propriétaire du local commercial occupé par Volg à Grandson correspond à environ 15'000 francs.

PATRICK MARTIN

C'est la fin d'un mois d'incertitude pour les Grandsonnois. Le magasin Volg de la rue Haute voit son exploitation assurée durant au moins une année, par le biais de la prolongation de son bail. Une issue positive, alors que l'enseigne menaçait de fermer boutique fin février en raison d'une hausse de loyer d'environ 15'000 francs sur 2023. La Municipalité s'est résolue à apporter un soutien financier «exceptionnel et limité dans le temps» à l'exploitant, indique un communiqué.

«La Municipalité s'est interrogée sur le bien-fondé et l'équité d'une intervention communale dans des relations commerciales d'ordre privé.»

Commune de Grandson

Grandson a accepté de verser 12'000 francs. «C'est absorbable pour les finances communales en regard du bénéfice pour les commerces. Les Grandsonnois avaient plus à y gagner», précise le syndic PLR Antonio Vialatte. La Municipalité souligne toutefois «s'être interrogée sur le bien-fondé et l'équité d'une intervention communale dans des relations commerciales d'ordre privé».

Un millier de clients

Le maintien du principal commerce de détail du bourg médiéval – visité chaque semaine par près d'un millier de clients – a primé. Les autorités craignent une baisse de fréquentation en cascade pour les autres commerces en cas de disparition de la supérette, face à la concurrence des grandes surfaces d'Yverdon et environs.

Mais ceci n'est qu'un sursis, faute d'accord sur le fond entre le bailleur et Volg, qui emploie six personnes à Grandson et dont le responsable romand était injoignable

jeudi. Le magasin refusait de payer plus cher pour un local qui n'a pas bénéficié de travaux, entraînant la résiliation du contrat de la part du propriétaire. La Commune avait pourtant entamé des négociations dès août et une pétition signée par plus de 250 personnes s'est opposée à la fermeture.

La Municipalité espère que ce nouveau délai permettra de déboucher sur une solution pérenne, «que ce soit avec Volg ou une autre enseigne intéressée par le local», conjecture le syndic, d'autant qu'aucun autre lieu ne semble convenir dans l'immédiat. Le dialogue reprendra au printemps.

Fabien Lapierre est journaliste à 24 heures depuis 2022, pour la rubrique Vaud & Régions. Basé à Yverdon, il couvre principalement l'actualité du Nord vaudois. Diplômé de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille en 2010, il a travaillé pour la télévision, derrière et devant la caméra. [Plus d'infos](#)
🐦 @fabienlapierre

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

2 commentaires